

Soutenu par



## Appel à projet

### VILLEURBANNE EN PARTAGE

#### Une résidence d'artiste(s) et de chercheur·se(s)

portée par le Rize et la Direction régionale des affaires culturelles Auvergne-Rhône-Alpes

Septembre à décembre 2026 (4 mois)

#### Référente pour le Rize

Géraldine Huet, chargée des projets partagés et des relations au territoire  
04 37 57 17 08 / [geraldine.huet@villeurbanne.fr](mailto:geraldine.huet@villeurbanne.fr)

#### Objet de l'appel à projet

Résidence conjointe d'artiste(s) et de chercheur·se(s) : reprise et continuité d'un projet existant

#### Contexte

Le Rize et la Direction régionale des affaires culturelles Auvergne-Rhône-Alpes (service ethnologie) ont souhaité s'associer en 2021 pour mettre en place une expérimentation de recherche-crédation sur le territoire villeurbannais permettant d'explorer de **nouvelles formes d'enquêtes et d'interventions artistiques et scientifiques** dans l'espace urbain en lien avec les thématiques portées par le Rize. Ce dispositif a été reconduit sur les saisons culturelles 2023-2024 et 2026.

À la suite de la résiliation de la convention de résidence conclue avec le précédent porteur de projet, la Ville souhaite désigner une nouvelle équipe afin d'assurer la poursuite de cette expérimentation dans le respect des objectifs fixés initialement et des contraintes calendaires liées au partenariat avec la DRAC.

#### Descriptif du projet et type d'intervention souhaitée

La résidence a pour objectif premier de mobiliser des habitants et habitantes, acteurs et actrices de leur territoire autour de **démarches créatives et expérimentales**, afin d'exprimer un rapport sensible à leur ville, de l'appréhender et de se l'approprier différemment. Une démarche qui contribue ainsi à la construction de récits partagés et apporte des formes de connaissances nouvelles sur Villeurbanne.

Le projet à poursuivre s'appuie sur les éléments suivants :

- une **approche hybride** entre les champs artistique et scientifique (sociologie) avec des modalités de mise en œuvre du projet et de travail conjoint entre artistes et chercheurs.
- une **dimension participative** fondamentale conçue comme une démarche engagée dans laquelle toute personne participante assume une posture active, de manière individuelle ou collective, tout au long d'un processus d'expression, de valorisation ou de transmission de son histoire, son parcours, son discours, ses savoirs, ses liens avec son cadre de vie, dans l'esprit des droits culturels.

- un travail sur le **sujet de la contre-cartographie**, déployé dans différents quartiers de Villeurbanne, avec des structures et personnes en marge des représentations dominantes de l'espace public.
- une résidence **intégrée au projet du Rize** et ses différents pôles (médiathèque, archives, recherche, ressources, action culturelle), à travers notamment une présence régulière au sein de l'équipement.

---

### Déroulement de la résidence

La deuxième partie du projet de résidence se déploie sur une période de **4 mois** : de septembre à décembre 2026. Il s'agira de poursuivre l'animation d'ateliers contre-cartographiques dans différents quartiers de Villeurbanne, d'associer une classe d'enseignement secondaire au projet, d'organiser une journée d'études à Villeurbanne, de réaliser un objet éditorial rendant compte des outils mobilisés et des effets produits et qui matérialise la réflexion autour d'une expérience de recherche-crédation et de produire un kit méthodologique de contre-cartographie dont l'équipe du Rize pourra se saisir pour mettre en place des médiations à l'issue de la résidence.

Tout au long de la période, l'équipe accueillie s'engage à documenter les différentes étapes de travail (journal de bord, compte-rendu, photos, etc.) et à en faire don au Rize à l'issue du projet, dans le but d'archiver le processus-même de résidence.

---

### Budget

Une enveloppe de **12.000 euros TTC** est allouée au projet. Un budget prévisionnel détaillé est à fournir dans le dossier. Le Rize prend en charge les dépenses liées à la diffusion de supports de communication relatifs au projet.

---

### Contenu de la proposition

Toute proposition est la bienvenue dans la mesure où elle s'intègre aux objectifs de ce projet.

| Critères de sélection de la proposition artistique et scientifique :                                                            | Coefficients : |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|
| • <b>L'adéquation entre le prix de la proposition et son contenu</b>                                                            | <b>20%</b>     |
| • <b>la compréhension des travaux déjà réalisés et la pertinence de la méthodologie proposée pour assurer leur prolongement</b> | <b>80%</b>     |

---

### Calendrier de l'appel à projet

Diffusion de l'appel à projet : 15 juillet 2026

Date limite de réception des propositions : 29 juillet 2026 à 23h59

Choix du projet artistique et scientifique retenu : 31 juillet 2026

---

### Documents à joindre à la réponse

- Une présentation des artistes et chercheur.es.s impliqués dans le projet : curriculum vitae et/ou références d'actions, d'expériences, de créations, de publications
- Une note d'intention succincte (max. 3 pages) décrivant les projets artistique et scientifique et la méthodologie employée pour un travail conjoint, de l'enquête à la restitution.
- Un budget détaillant les postes de dépenses (en précisant HT et TTC)
- Un calendrier d'intervention prévisionnel

---

**Dossier à adresser par courrier électronique à : [geraldine.huet@villeurbanne.fr](mailto:geraldine.huet@villeurbanne.fr)**

Pour les fichiers excédant 5 Mo, merci de transmettre les pièces par l'intermédiaire de Swisstransfer.